

- p. 18-24 Les phares du Grand Jardin, de la Balue et des Bas-Sablons sont équipés AIS.
- p. 50 La cale de Saint-Suliac est balisée par un piquet blanc.
- p. 56 Port du Lyvet. Bureau, portdelyvet@orange.fr
- p. 75-76 Le nouveau port de plaisance de Saint-Cast-Le Guildo offre 750 anneaux sur pontons, dont 10 visiteurs (maxi 15 mètres), et 250 places au mouillage. Le bassin à flot est accessible 24h/24, quel que soit le coefficient de marée. Bureau du port, fax : 02.96.81.04.49, stcast.plaisance@cotesdarmor.cci.
- p. 91 Le phare du Grand Léjon est équipé d'une balise d'émission AIS.
- p. 98 Lire : l'alignement à 103,5° des deux balises blanches. La roche, située au Sud de la Mine d'or, est marquée par la balise latérale bâbord Malabous. L'entrée au port est marquée par les deux balises de marque latérale bâbord de la cale et une balise lumineuse latérale tribord.
- p. 105 Capitainerie : Carré Rosengart, 16 quai Armez, Saint-Brieuc-Le Légué ; tél. : 02.96.77.49.85 ; fax : 02.96.77.49.86, legue.plaisance@cotesdarmor.cci.fr.
- p. 105 Capitainerie Le Légué : email : legue.capitainerie@developpement-durable.gouv.fr
- p. 109 Encadré Binic. Capitainerie, email : port@binic-etables-sur-mer.fr
- p. 110-114 Les phares de l'île Harbour et de la tourelle de Herflux sont équipés d'une balise d'émission AIS.
- p. 115 (9^e ligne) Lire : dans au moins 1,50 m d'eau.
- p. 115-116 Le feu directionnel du coude de la digue du NE est équipé AIS.
- p. 116-117 L'extrémité de la cale d'échouage est marquée par une balise cardinale Nord.
- p. 128 Le phare de Porz Don est équipé AIS.
- p. 129 (2^e alinéa, dernière phrase) Au Sud de Roc'h Denou Bihan, il faut quitter l'alignement pour faire route à 205° afin de passer dans l'Ouest de la tourelle Roc'h Denou, débordée de l'autre côté de cette nouvelle route par un pâtre découvrant de 4,7 mètres d'eau à la pointe Est de l'île Saint-Rion.
- p. 164 Le phare des Héaux-de-Bréhat et la bouée la Jument des Héaux sont équipés AIS.
- p. 165 Points GPS. Les Roches Douvres : 49°06,44" N 2°48,82 W ; Tourelle Barnouic : 49° 01,64' N 2° 48,36 W. Le phare des Roches Douvres est équipé AIS.
- p. 166-168 Passe de la Gaine (schéma et texte) : l'alignement est à 241,8°. Après avoir dépassé la bouée lumineuse Petit Pen ar Guézec, venir à droite presque à angle droit et prendre l'alignement à 215,5° de la partie Nord de Roc'h Skeiviec par le phare de La Corne (la tourelle de Roc'h Skeiviec doit rester à gauche du phare). Ce dernier alignement fait passer très près à l'Est du Banc de la Pie couvert de 1,1 m d'eau.
- p. 169 Une zone de 11 mouillages est établie sur la rive droite à 1,3 M en amont du mouillage du Taureau (ZMEL de « Bellevue ») et une de 17 mouillages est située au lieu-dit « Le Loup », à environ 800 m au Sud de la précédente. Du 1^{er} avril au 31 octobre, un quart des postes au moins est réservé aux navires de passage.
- p. 181 Après l'îlot Enez Inic, faire route à 180° jusqu'à dépasser une bouée latérale tribord, et enfin à 225° environ, vers la cale, entre deux lignes de bouées de mouillage distantes de 30 m.
- p. 193 Le phare de l'Île-aux-Moines est équipé AIS.

Toutes ces corrections sont consultables sur :
www.pilotecotier.com

Pour faire part de vos observations :
contact@pilotecotier.com

- p. 195 Le phare de Guen-Bras est équipé AIS.
- p. 207 Photo. La maison de l'île Milliau n'existe plus.
- p. 212 De nuit. Se présenter au Sud de la bouée cardinale Sud An Taro Braz dans le secteur blanc du phare de Beg Léger.
- p. 214 De nuit. Il faut décrocher de l'alignement 50 m avant la première balise latérale tribord lumineuse et naviguer ensuite selon le balisage latéral en place.
- p. 216 Une zone de mouillage et d'équipements légers de 35 places se situe au Sud de l'anse, entre la Roche Rouge et Le Lièvre.
- p. 220, 254 Latitude tourelle Ar Chaden : 48° 44,0 N.
- p. 239 Carantec. 17 postes de mouillage au moins sont réservés aux bateaux de passage (www.ville-carantec.com/accueil/maritime/les-mouillages). Mouillage sur ancre interdit.
- p. 247 Le Môle Pierre Lemaire, qui protège le port au Nord et au NE, est équipé d'un affichage lumineux de la marée et de feux de police, visible à 50 m du musoir.
- p. 250-251 Le nouveau port de Roscoff-Bloscon offre 671 anneaux, dont 48 places visiteurs et 13 places adaptées aux personnes à mobilité réduite, tirant d'eau jusqu'à 3 mètres. Cale de mise à l'eau et gril de carénage, grue de mâtage de 2 t et élévateur de 50 t, récupération des huiles usées, eaux noires, tri sélectif des déchets, carburant, eau, électricité, sanitaires, accès wi-fi. Capitainerie, tél. 02.98.61.27.84, ddtm-dml-sscarn-capt-roscoff@finistere.gouv.fr
- De nuit. L'accès est matérialisé par deux bouées latérales lumineuses formant porte. Le môle Pierre Lemaire, qui protège le port au Nord et au NE, est équipé d'un affichage lumineux de la marée et de feux de police, visibles à 50 m du musoir.
- p. 252-257 Le phare de l'île de Batz est équipé AIS.
- p. 258-259 L'alignement d'approche du clocher de Sibiril par la tourelle blanche de l'extrémité de la jetée et de nuit par le feu de celle-ci est à 163°.
- p. 254 Longitude tourelle Basse Plate 4° 2,53 W.
- p. 262 et 267 Anse de Port-Neuf. Un mouillage pour 65 bateaux est organisé.
- p. 268-269 Porz Guen. La maison isolée sur la langue de sable a été détruite. Il n'y a plus de perche bâbord sur Men Du. Une marque rouge est peinte sur le sommet de Penguen.
- p. 269-271 Anse de Kernic. La maison isolée sur la langue de sable a été détruite.
- p. 276 (1⁴e ligne) Il n'y a plus de maison sur l'îlot Lost Logod.
- p. 277-283 Le phare de l'île Vierge est équipé AIS.
- p. 277 La roche de Men Garo est cotée à 8 m.
- p. 278 (Photo) Il n'y a plus d'éoliennes sur l'île Vierge.
- p. 279 Le chenal d'Enez Ar Vir est celui de Porz Malo (voir p. 280). (5^e ligne) Lire : la pointe de Kastel Ac'h. Le mouillage se situe dans l'anse de Kervenny.
- p. 280 (Photo du haut) La haute roche désignée est celle de Meledan et non de Men Garo et au premier plan celle de Roc'h Pelguent. (Photo du bas) La cale (dite de Meindreo) du port de Kervenny.

Toutes ces corrections sont consultables sur :
www.pilotecotier.com

Pour faire part de vos observations :
contact@pilotecotier.com

- p. 293 (6^e ligne) Lire : Poul Orvil. (Carte) Men Renead est une tourelle tribord. Karreg ar Poul Doun est la tourelle suivante, au SE de Men Laz.
- p. 296 (Carte) Lire : chenal du Relec, Rosservo, Krreg Cros plutôt que Fourn Cross et Corn ar Gazel.
- p. 297 (Légende) Lire : l'île Cairn.
- p. 298 (1^e ligne) Lire : de la bouée du bouée du Libenter à l'entrée du chenal intérieur. (2^e ligne) La bouée du Libenter n'est plus à cloche. (8e ligne) C'est la roche du Grand Men Louet qui est la plus haute.
- p. 299 (Suite 2^e paragraphe) Il est fortement recommandé de se tenir à mi-distance entre l'île Verte et le rocher de Karreg Luth en infléchissant la route vers le 215°. (Photo du bas) La roche est le Karreg Luth, plus proche du Bosven Aval.
- p. 300 Chenal de Calerec. Lire : l'alignement à 190,5° de deux tourelles pyramidales blanches à sommet rouge.
- p. 301 (6^e ligne) petite roche d'Enez Koun.
- p. 311-312 Les phares de Kermorvan, de Lochrist et de la pointe Saint-Mathieu sont équipés AIS.
- p. 312 (Carte) Les bouées Basse Saint-Pierre et Rouget sont des latérales tribord.
- p. 312-316, 335 La bouée La Fourmi, latérale tribord, est lumineuse.
- p. 313 Le phare de Trézien est équipé AIS.
- p. 317 De nuit. Sur l'alignement, passer à l'Est de la Basse Saint-Pierre, couverte par 5 m d'eau et balisée par une bouée latérale tribord lumineuse.
- p. 320 La tourelle Le Lieu est lumineuse.
- p. 326-327 Le phare du Petit Minou est équipé AIS.
- p. 344-345 Chenal des Laz. Suivre l'alignement à 264° du moulin Nord de Molène, sans ailes, rouge à bande centrale verticale blanche, par la tourelle blanche de l'îlot Lédénez Vraz, équipé dans sa partie supérieure, d'un panneau rouge à bande centrale verticale blanche.
- p. 347 (texte) Lire : « Les tourelles de Men Réal. »
(légende) Ci-dessus, en bas. La tourelle de Bazou Réal (et non Men Réal) est aussi marquée par la bouée « Basse Réal », latérale tribord, lumineuse.
- p. 348 Chenal des Laz. De nuit, faire route à 261° sur le feu de guidage Est de Molène dont le secteur blanc (259,5° – 262,5°) est difficile à distinguer parmi les lumières du bourg.
- p. 349 La tourelle blanche Les Plâtresses, détruite, est remplacée par une bouée latérale tribord lumineuse.
- p. 372-373 Port de commerce. Capacité : 625 places dont 100 pour les bateaux de passage ; eau et électricité aux pontons ; Wifi ; sanitaires ; carburants ; récupération des huiles usées ; station de pompage des eaux grises et noires. Capitainerie, tél. 02.98.33.41.42, brest.capt.sma.dde.finistere@developpement-durable.gouv.fr
Les principaux équipements et services offerts sont les suivants : 625 places dont 100 pour les bateaux de passage ; longueur maximum 75 m ; eau et électricité aux pontons ; internet « wifi » ; sanitaires ; carburants ; récupération des huiles usées ; station de pompage des eaux grises et noires.
- p. 373 La passe sud est couverte par l'alignement à 343,5 d'un feu implanté sur les remparts du Château

Toutes ces corrections sont consultables sur :
www.pilotecotier.com

Pour faire part de vos observations :
contact@pilotecotier.com

p. 370 par le feu de la tour-vigie de la base navale ; ces feux sont allumés nuit et jour.
L'anse du Dellec comporte 115 mouillages à évitage.

Toutes ces corrections sont consultables sur :
www.pilotecotier.com

Pour faire part de vos observations :
contact@pilotecotier.com